

Le mot du maire

Enfin la Gazette numéro 5 ! Un an déjà depuis la précédente «brèves de l'été 2018» . Je sais que vous l'attendiez. Elle sera également la dernière avant les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, comme l'imposent les dispositions légales. En effet, la règle des 6 mois concerne l'interdiction de promouvoir l'action de la collectivité en raison des dépenses et avantages relatifs à la campagne des candidats.



Dans cette gazette, une place importante est consacrée à l'événement marquant de notre mandat : l'inauguration du FOYER, le 15 juin, en présence de monsieur le sous Préfet, de madame la conseillère Régionale, de monsieur le Député et de madame la Conseillère Départementale. Ce fût une belle fête, réunissant plus de 200 personnes, tous âges confondus. C'est peu dire que ce foyer était attendu. La satisfaction que nous ont manifestée les habitants au cours de cette journée était à la hauteur de l'investissement fourni par l'équipe municipale pour mener à bien et sans délais ce projet, promesse majeure faite lors de notre élection fin 2015.

La cuisine est maintenant totalement équipée dans le respect des normes sanitaires ce qui permettra d'envisager le fonctionnement d'une cantine dans l'avenir. Le mobilier intérieur a été

entièrement livré et les derniers aménagement paysagers seront réalisés à l'automne, après la pluie que nous attendons tous.

Pour rappel, sa réalisation a coûté 600 000 € HT dont 354 000 € de subventions.

Tarifs, règlement et modalités d'utilisation ont été votés en conseil municipal fin juin et les demandes pour son utilisation affluent, aussi bien de la part de privés pour des fêtes familiales que des associations.



photo RR

La location du « Cercle », une bonne idée faite de mieux, avait permis provisoirement de pallier au manque crucial de lieu de rencontre. Mais c'est sans états d'âmes que les associations ont déménagé leurs affaires pour les installer dans les grands placards qui leur sont réservés au Foyer.

De nouveaux projets d'activités émergent : théâtre, cours de danse...et spontanément les réunions s'y organisent car son utilisation est particulièrement confortable, au niveau du mobilier, de l'espace, de la vue et de la qualité acoustique.

Le site du foyer semble également bien convenir aux « jeunes » du village car nombre d'entre eux s'y retrouvent régulièrement. Nous souhaitons vivement qu'ils y trouvent leur place, dans le respect du voisinage et des espaces communs. Ils sont les bienvenus à la mairie pour exprimer leurs souhaits d'aménagements et leurs projets d'activités.

Pour l'instant, le foyer n'a pas de nom, il reste LE FOYER un beau mot tout simple pour signifier un lieu de rassemblement « autour du feu », de rencontre, de réunion, le foyer COMMUNAL qui appartient à tous. Mais comme nous l'avons promis à monsieur le sous-Préfet, nous allons le baptiser à l'automne. Nous avons fait le choix de ne pas lui donner le nom d'une personne habitant ou ayant habité au village, aussi célèbre soit-elle. Des habitants nous ont déjà fait des propositions mais il n'est pas trop tard pour en faire d'autres. Vous trouverez en fin de Gazette la liste des noms proposés et un coupon réponse à remettre en mairie ou dans la boîte à lettres pour donner votre avis.

Bonne rentrée à tous et bonne lecture
Andrée ROUX

AGENDA

Visite de monsieur le député Olivier GAILLARD à la cave coopérative de Saint Jean , le mardi 3 septembre à 8h30

SOMMAIRE

- Budget 2019
- École
- Sécheresse et canicule
- Travaux
- Inauguration Foyer communal
- Associations
- Animaux





Discours d'Eric Grenier architecte et de madame la conseillère Départementale Françoise Laurent-Perrigot



Distribution de ruban par monsieur le sous préfet d'Alès Jean Rampon



Malgré un début de journée sous le ciel orageux, la fête s'est déroulée avec beaucoup de joie et d'émotions dans les yeux de certains. Le soleil est revenu juste avant de passer à table! Discours de madame la conseillère Régionale et maire de Massillargues-Atuech, Aurélie Genolher

Le nom du foyer...

Nous vous invitons en dernière page de cette gazette, à voter pour le nom du foyer que vous préférez, utilisez le bulletin réponse à découper





Le comité des fêtes préparait déjà le bal dansant de fin de soirée et Bruno Barry nous a régalié avec ses énormes paellas

Merci à la chorale des enfants des écoles et à leur chef de chœur Marjolaine Anxionnaz



Merci aux musiciens: Aurélia Sabattier, Jérôme Moreau duo «Au pied du Tango» et Michel Elmosnino, Richard Mesquida duo «Blue green»



Foyer communal, suite...



Le travail continue, nous avons passé commande de végétaux au près des pépinières départementales, ainsi que d'arbustes aux Pépinières du Gardon d'Atuech, afin d'agrémenter les extérieurs du bâtiment. Les plantations auront lieu à l'automne après les pluies.

Une réunion de travail à laquelle étaient invités tous les conseillers municipaux avec Eric Grenier.



Les activités 2019/2020 au foyer

Voici les activités organisées dès la rentrée de septembre:

MARDI 14h30/18h 3e Age - Bel automne

19h/20h Gym

20h30/22h Théâtre

MERCREDI 14h/15h30 et 16h/17h30 Théâtre ados et enfants

JEUDI 14h30/17 partage des savoirs

20h/21h30 Danse Rock'n roll

VENDREDI 9h/10h Gym

D'autres activités sont en cours d'imagination: club de belote, atelier pour les enfants jeux vidéo anciens retro-gaming, ping-pong etc....

FORFAITS DE LOCATION DU FOYER

Location weekend particuliers 250€

Location une journée 100€

Associations st Jean, 1 manifestation 30€

Réunion associations de St Jean gratuit

Caution pour toute manifestation 1000€

Les modalités, conventions, règlement et dossier complet sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Toit photovoltaïque, réunion publique 18 septembre

Au foyer communal, chemin des Mastrottes

Qu'est-ce qu'un projet d'énergie coopératif et citoyen ?

C'est un projet qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et/ou participatif en associant : la collectivité, ses habitants, les acteurs du territoire et les développeurs autour d'une gouvernance partagée.

Pourquoi faire ?

1. Produire localement l'énergie et l'injecter dans le réseau national
2. Partager collectivement les bénéfices d'une ressource
3. Impliquer chacun dans la transition grâce à l'investissement économique
4. Permettre aux habitants de se réapproprier les enjeux énergétiques
5. Mobiliser l'épargne pour un développement local de façon démocratique
6. Optimiser les retombées économiques locales
7. Dynamiser et créer du lien social

Du concret

Aujourd'hui en Occitanie, plus de 50 collectivités sont engagées dans cette dynamique aux côtés de plus de 3500 citoyens, l'Adème appuie plus de 300 projets nationaux en 2019.

L'association des Lucioles Citoyennes porte déjà plusieurs projets dont celui de Durfort. Ses membres viendront épauler l'équipe municipale pour expliquer le projet de site de production d'énergie photovoltaïque du foyer communal.

Vous souhaitez participer financièrement ou vous souhaitez aider au montage du projet, venez nous rencontrer lors de cette réunion d'explication au foyer communal le 18 SEPTEMBRE chemin des Mastrottes.

Budget 2019

Le vote du budget prévisionnel marque un acte politique important au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Quelques informations générales pour une meilleure compréhension:

Pour info: Compte Administratif = budget réalisé de l'année antérieure

Le Compte administratif ou CA, détaille les dépenses et recettes réalisées effectivement dans l'année précédente. Il doit être en tous points semblable au Compte de Gestion établi par le percepteur

Pour 2019 le budget primitif de la commune s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT : 553 125 € en dépenses et en recettes

INVESTISSEMENT : 619 591 € en dépenses et en recettes (en tenant compte des restes à réaliser (RAR) de 2018, soit 229 332 € en dépenses et 153 510 € en recettes)

Dépenses et recettes ne peuvent qu'être présentées en équilibre au moment du vote du budget d'où l'importance de la sincérité des recettes annoncées !

Dépenses de Fonctionnement :

Elles concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien de voirie, des bâtiments, les salaires du personnel, l'électricité, les assurances, les charges liées aux associations, à l'action sociale, les charges dues à la communauté de rattachement (Alès Agglo en particulier ce qui concerne l'éducation), les intérêts d'emprunts et éventuellement les déficits antérieurs.

Recettes de Fonctionnement :

Elles se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de certaines subventions, de la facturation de certains services de la commune (par exemple la location du foyer), ainsi que des excédents de l'année antérieure s'il y en a..

Dépenses d'investissement:

Elles se composent des frais liés à la réalisation d'infrastructures (bâtiments, voirie) mais également à l'achat de mobilier, de matériel informatique, de véhicules...et éventuellement des déficits des années antérieures. Elles permettent de répondre aux besoins grandissants d'infrastructures (construction d'un foyer, aménagement d'une cantine...) et à l'entretien et l'embellissement du village.

Recettes d'investissement

Elles se composent de la TVA récupérée sur les investissements réalisés l'année précédente, de la taxe d'aménagement payée par les habitants ayant fait construire, de l'épargne, des subventions, des excédents de l'année précédente mais également de l'emprunt.

Objectifs prioritaires retenus pour la construction du budget 2019

- Poursuivre les efforts de réduction des dépenses de fonctionnement pour maintenir des marges de manœuvre d'investissement
- Réorganiser les services administratifs sans augmenter la masse salariale malgré les nouvelles missions qui nous sont confiées, afin de proposer un service public de qualité et accompagner au mieux les habitants
- Solliciter tous les financements extérieurs envisageables
- Poursuivre la démarche de mutualisation avec les autres communes et en particulier celles de l'agglo d'Alès avec comme objectif de réduire les coûts (ex : broyeur de végétaux qui peut être mis à la disposition de la commune par l'Agglo sur demande, achat de lampes LED à un prix négocié)
- Soutenir et favoriser la vie associative et le « bien vivre ensemble »

Tous les chiffres du compte administratif 2018 et du budget prévisionnel 2019 sont à retrouver par chapitre dans l'annexe en page centrale.

Taux d'imposition

Les taux d'imposition municipaux votés durant les conseils n'ont pas évolué depuis 2015

- TH (Taxe d'habitation): 14,95%,
- TF (Taxe foncier bâti) : 12,40% baisse de 6 points de la TFB depuis 2016, compensée par une hausse équivalente au niveau de l'agglomération d'Alès pour éviter une augmentation lors de la fusion à 73 communes, opération neutre pour le contribuable)
- TFNB (Taxe foncier non bâti): 45%

Subventions aux associations

ASSOCIATION	2019
ASC	2500€ *
OCCE (école)	600€
Comité des Fêtes	1150€
Club «Le Bel Automne 3e Age»	350€
Société de chasse «La Diane»	200€
TOTAL	4800€

* En 2019 nous avons prévu une subvention de 2500€ pour l'ASC. Cette somme est supérieure à celle des années précédentes en prévision de l'accroissement d'activités qui pourront se développer grâce au foyer désormais disponible.

Budget de l'eau

Cette année sera le dernier Budget Prévisionnel de l'eau voté par la commune. En effet, comme c'est prévu par la loi, l'« EAU » deviendra une compétence communautaire (Agglo) à partir du 1er janvier 2020, aussi bien pour la production que pour la distribution. Le transfert de compétence s'organise et nous allons programmer à l'automne les derniers travaux que nous pourrons réaliser : créations et/ou changement des vannes dans le cœur du village pour réduire les secteurs où l'eau devrait être coupée pour réparer le réseau en cas de fuite.

Budget de Fonctionnement: 169 959 € en recettes et dépenses

Budget d'Investissement : 128 334 € en recettes et dépenses

L'eau est un bien précieux, nous vous suggérons de vérifier votre consommation sur le compteur tous les 2 ou 3 mois pour détecter une fuite éventuelle et éviter une mauvaise surprise au moment du relevé des compteurs.

Factures d'eau

La compétence EAU sera transférée le 1er janvier 2020 à l'Agglo d'Alès comme le prévoit la loi, pour la facturation de 2020 les décisions sont en cours d'étude. Le paiement des factures 2019 est à effectuer **UNIQUEMENT** à la Trésorerie d'Anduze 20, avenue du Pasteur Rollin 30140 Anduze

Vous avez la possibilité de payer en 3 fois ou 10 fois sur justificatifs, pour tout renseignement adressez-vous à la perception. Le délai de paiement est fixé au 30 novembre.

Travaux et projets d'investissement

Hangar communal : L'enceinte du hangar va être clôturée et un portail installé. Dans le cadre des travaux du foyer, le hangar a enfin été raccordé au réseau d'assainissement public et équipé de sanitaires.

Le foyer :

Derniers travaux, aménagement intérieur et aménagement paysager.

La réfection de l'éclairage public : Suite au diagnostic réalisé par le SMEG, nous avons planifié le remplacement de toutes les lanternes « routières » (environ 80) par des LED, beaucoup plus économes en énergie et surtout permettant de programmer une réduction importante de la lumière entre 23h et 6h du matin. Les lanternes du cœur du village seront changées dans une deuxième phase

la sécurisation de l'accès piétonnier au futur foyer sur la route de Lézan

Nous avons également programmé en concertation avec l'Unité Territoriale d'Alès et le SMEG l'enfouissement des réseaux électriques, de téléphone et d'éclairage public ainsi que la réfection du réseau pluvial sur le secteur du château d'eau jusqu'à la route des Vignerons. Cela devrait permettre de créer un cheminement piéton plus sécurisé pour accéder au site du foyer et au cimetière.

L'amélioration de la qualité de vie à l'école :

couverture de l'escalier extérieur de l'école.

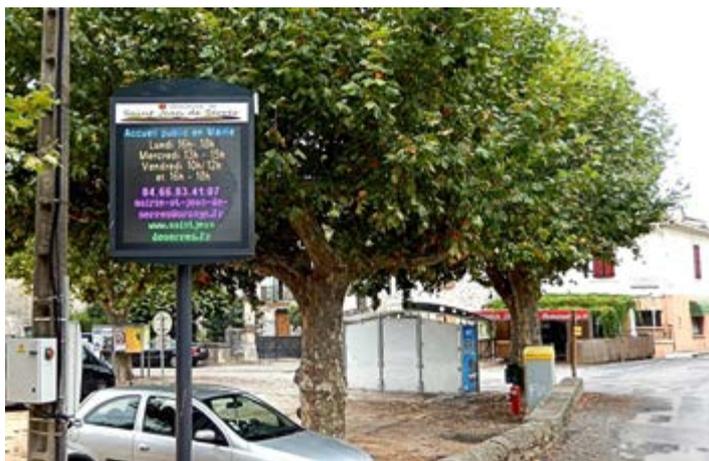
L'aménagement de l'aire de jeux et des installations sportives : réinstallation du skate park , mise en place du terrain de volley et valorisation des espaces communs.

La pose d'un panneau d'information lumineux également consultable à partir d'un smartphone à l'aide d'un QR code. Voir page 10.

Le renouvellement d'une partie du matériel informatique et de logiciels devenus obsolètes à la mairie.

La poursuite de la réfection des chemins communaux

La restauration du monument du souvenir au cimetière



photos JFM

Réseau d'eau et assainissement

L'agglomération nous a confirmé les travaux route des Côtes pour le branchement sur le réseau d'assainissement collectif des habitations qui étaient reliées à un collecteur. Les travaux prévoient l'installation d'une pompe de relevage à la sortie du village. Le bureau d'étude qui a été retenu (CEREG) a commencé ses investigations et les travaux devraient être réalisés fin 2019.

Personnel de mairie, des arrivées et des départs

Suite au départ, le 31 mai, en retraite de Corinne Vielles au poste de secrétaire générale de mairie et de Magali Redondo mutée sur une autre commune, nous avons procédé au recrutement de Laetitia VENDEVILLE pour la comptabilité (10h hebdomadaires), ainsi qu'à celui de Laurence COUBRÉ (20h hebdomadaires). Spécialisée dans l'organisation administrative de la mairie, elle aura pour rôle de gérer le nouveau foyer et les événements organisés par la commune. La charge de travail est en constante augmentation, aussi avons nous augmenté le temps de travail de Laury BERNARD à 35h. Elle a pour responsabilités: l'État civil, l'urbanisme, l'administration de la paye et des factures d'eau, l'accueil .du public et lien avec les écoles. Cette organisation nous permet de proposer un accompagnement des habitants qui en manifesteront le besoin, pour la gestion des démarches administratives devant être faites par internet. Elle permet également une présence en mairie le samedi matin (Etat des lieux pour une occupation du foyer le week end s'il n'a pu être fait le vendredi, rendez vous ponctuel pour un habitant ne pouvant pas venir pendant les heures d'ouverture au public etc...) Nous saluons la réussite d'Olivier Chapelle au concours de technicien territorial qui lui a permis l'accès à un poste d'encadrement de proximité.

Trois secrétaires complémentaires pour une équipe compétente et dynamique que nous soutenons très fort!



Laurence Coubré



Laury Bernard



Laetitia Vendeville

Action sociale

**Vous avez besoin d'une aide?
N'hésitez pas,
Venez prendre rendez-vous en
mairie.**

Stationnement

La voie publique appartient à tous. S'adonner à la politesse et au savoir vivre devrait être un plaisir pour chacun. Néanmoins voici un petit rappel des règles: le stationnement sur les places matérialisées est limité à 7 jours. Dès qu'un véhicule occupe une place de façon ininterrompue au-delà de la durée légale de 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif, à la clé : une amende de 35 € et une possible mise en fourrière.

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de stationner sur la Route des Vignerons et bien sûr au niveau des ralentisseurs pour des raisons de sécurité et de visibilité.

Enedis, compteur LINKY

Les compteurs LINKY ont été déployés sur la communes au mois de mai. Le changement de compteur est encadré par la loi française. Les personnes ayant refusé son remplacement seront soumises à un relevé spécial payant au moins une fois par an. Toutes les informations concernant le fonctionnement des nouveaux compteurs sont disponibles en mairie et sur:

<https://espace-client-particuliers.enedis.fr/web/espace-particuliers/compteur-linky>

Alertes météo - PREDICT

Toujours utile: vous avez la possibilité de télécharger l'application « My Predict » dédiée à la sauvegarde des citoyens face aux risques hydrométéorologiques, enrichie de la fonction « géolocalisation », sur APP store et Google play

Le plan canicule a été mis en œuvre deux fois cet été

Sur ordre de la préfecture du Gard le plan canicule a été déclenché cet été. Il prévoit entre autres, la surveillance des personnes en situation de vulnérabilité. Si vous avez plus de 65 ans et que vous souhaitez être contacté en cas de canicule ou d'intempéries afin de vérifier que vous ne manquez de rien, nous vous proposons de vous inscrire en mairie. Le foyer climatisé peut permettre la mise en sécurité en journée des personnes souhaitant se rafraîchir: enfants de l'école, personnes ayant des soucis de santé, habitations trop chaudes...

Sécheresse, une situation très alarmante

Vous avez pu constater (affichage municipal), que nous étions passés en alerte sécheresse de niveau 2, puis actuellement au niveau de CRISE, les dispositions de l'arrêté préfectoral sont applicables jusqu'au 31 octobre sauf avis contraire.

Le niveau de la réserve d'eau au forage de Lézan est particulièrement bas. Nous vous demandons, dans l'intérêt de tous et pour éviter si possible d'en arriver à des coupures d'eau, d'accorder la plus grande attention aux consignes et de restreindre au maximum votre consommation d'eau.

La maire, Andrée ROUX

RESTRICTION D'EAU - NIVEAU DE CRISE

Interdiction totale :

Le remplissage des piscines privées,

Le lavage des véhicules publics et privés,

Le lavage des voiries, sauf périmètre restreint

L'arrosage des pelouses, des espaces verts privés et publics, des jardins d'agrément

L'arrosage des espaces sportifs

L'arrosage domestique jardins et potagers

Tous les usages agricoles sauf exception : L'abreuvement des animaux

Etat civil 2018 et 2019

NAISSANCES

PRIVAT Léandre	30/05/2018
FOUBET POILLIOT Naomi	05/06/2018
LARROQUE Luis	17/10/2018
HERNANDEZ Nino	18/11/2018
CHAPON Amandine	22/06/2019
MARTIN Shaad	25/03/2019

MARIAGES

CATAN Nicolas et TOURETTE Stéphanie	28/12/2018
BOUYARMANE Karim et SOUIHI Warda	29/12/2018
ALBERTELLA Thibault et LOCCHI Cécilia	13/07/2019

PACS

BELROSE Sonny et MARANDEL Marie-Jeanne
JACQUELIN Sébastien et BOTHELO Nathalie
HERNANDEZ Gaël et CAUSSOU Emilie

**Une pensée,
pour ceux qui nous ont quitté**

HERON DE VILLEFOSSE Jacques
MONTEIL Pierre
CABANNE Violette
DAIX Gérard
CABANNE Eliette
MARTINEZ SANCHEZ Gloria
ROURE Jean
SENRENT Jean-Claude
RODIER Eliane

Démarches administratives, nous pouvons vous aider

Demande ou renouvellement de CNI et Passeports : dossier à remplir sur internet (infos et aide possible à la mairie) , puis prise de rendez vous auprès d'une des mairies habilitées : Alès, Anduze, Vézénobres, La Grand Combe.

CARTE D'IDENTITÉ: pré-demande en ligne avant de vous rendre dans les mairies habilitées

PASSEPORT: pré-demande en ligne avant de vous rendre dans les mairies habilitées

PERMIS DE CONDUIRE: demande de permis, renouvellement, conversion du permis militaire, validation du brevet professionnel, consultation du solde de points de permis

CARTE GRISE: demande de duplicata, obtention d'un document de situation administrative de non-gage, changement d'adresse ou de titulaire, enregistrement de déclaration de cession

Légalisation de signature en mairie : il faut que la personne signe **DEVANT** l'agent municipal et non avant !

Les démarches administratives pour vos papiers officiels sont désormais accessibles en ligne depuis votre domicile 24/24h. Vous devrez effectuer certaines demandes préalables via Internet

Des points numériques sont à votre disposition : du lundi au vendredi à la préfecture du Gard 8h30/17h, à la sous-préfecture d'Alès 8h30/11h30 et 13h30/15h30, à la sous-préfecture du Vigan de 9h à 11h30

Rendez-vous sur: www.ants.gouv.fr ou bien www.service-public.gouv.fr ou bien www.demarches.interieur.gouv.fr ou bien www.gard.gouv.fr

Le cadastre accessible pour tous : sur le site Internet france-cadastre.fr

Informations du panneau lumineux : le QR code ci-joint est à scanner avec votre téléphone. Il vous permettra de recevoir via notifications, les informations que la mairie diffuse sur le panneau lumineux.



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches, prenez rendez-vous en mairie et nous vous assisterons pour l'utilisation des sites Internet

La Mission Locale Jeunes s'installe à St Jean de Serres



La réalisation du foyer nous a permis de saisir une belle opportunité en direction des jeunes de la commune et des alentours. En effet, dès que le foyer a été en voie d'achèvement, nous nous sommes portés candidats pour y accueillir une permanence de la MLJ. Sa directrice Madame Stéphanie MENEGHINI a répondu à notre invitation et a été convaincue de l'intérêt du lieu ;

Aussi, dès le mois de septembre, une permanence se tiendra au Foyer de Saint Jean de Serres tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois pour accueillir et renseigner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et pas encore entrés dans l'emploi.

Ils pourront y recevoir accompagnement et soutien pour connaître les formations existantes, connaître leurs droits en matière de logement, santé, mobilité, construire

leur projet professionnel, appréhender les techniques de recherche d'emploi et de création d'activité.

Les dates de permanences seront affichées sur le panneau d'information lumineux et sur la porte du foyer

**EMPLOI, LOGEMENT, SANTÉ, SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOUTIEN FINANCIER
INFORMATION, DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

Les prochaines permanences avec Mme Leslie Roussel conseillère TOUJOURS le JEUDI de 8h30 à 11h30

26 SEPTEMBRE

10 OCTOBRE

24 OCTOBRE

14 NOVEMBRE

28 NOVEMBRE

12 DÉCEMBRE

Retrouvez-les sur Internet : <http://mljalespayscevennes.com>

Ecole et SMAAC



photo JFM

Le SMAAC, syndicat qui gérait le regroupement pédagogique Cardet/ St Jean de Serres a été dissout le 1er août 2018. Depuis, une convention a été passée entre Alès Agglomération qui gère la compétence scolaire, et la commune de Cardet.

Comme nous le souhaitions, les dépenses qui concernent la scolarité et la cantine sont maintenant réparties au prorata du nombre d'enfants de chaque commune, ce qui devrait diminuer le montant de l'Attribution de Compensation que nous payons chaque année à l'Agglo.

Le dernier conseil d'école a confirmé pour la rentrée un effectif stable autour de 110 élèves et une répartition des niveaux identique à l'année précédente : petite, moyenne et grande section de maternelle sur 2 classes à Cardet, CP, CE et CM sur 3 classes à Saint Jean de Serres.

Activités : La création du foyer va permettre aux enfants de l'école de pratiquer des activités sportives dans une salle adaptée et d'y entreposer tout leur matériel de gymnastique dès la rentrée.

Travaux réalisés à l'école depuis 2016 :

- installation d'une entrée sécurisée et d'une ouverture télécommandée du portail
- installation d'une alarme lumineuse « alerte intrusion » dans chaque classe
- couverture de l'escalier extérieur et bandes antidérapantes

Une réunion de rentrée avec les personnels et les élus des deux communes est prévue le lundi 2 septembre à 18h au foyer de St Jean de Serres : présentation des équipes, fonctionnement des 2 écoles et modalités des inscriptions à la cantine et à la garderie.

Nous espérons que l'année scolaire 2019/2020 voie naître une association de parents d'élèves à Saint Jean de Serres

Nous souhaitons une bonne rentrée et une très bonne année aux enfants et aux équipes enseignantes des deux communes!



photo RR

Association d'aéromodélisme Rendez-vous le 22 sept



Christophe Marie champion de France en 2016, et sociétaire de l'Aéro Model Club Cévenol, basé à Saint-Jean-de-Serres, est un habitant d'Alès et a fait partie des six Français présents en Australie pour les championnats du monde. Les trois membres de l'équipe de France également composée de Christophe Castanet et de Frédéric Grégoire, ont décroché une médaille de bronze dans la discipline F5D, c'est-à-dire la course d'avion racer.

Ces avions utilisés pour l'aéromodélisme peuvent atteindre les 350 km/h en volant en boucle.

L'association installée sur la commune depuis 2004 a enfin acquis et réaménagé un nouveau terrain au sud du territoire. Actuellement elle compte 30 membres d'une moyenne d'âge de 45 ans. L'équipe souhaite accueillir de nouveaux passionnés et surtout les jeunes qui devraient trouver dans cette activité sportive et technique un bon moyen d'épanouissement. L'association propose de prêter du matériel pour votre démarrage.

Vous êtes curieux de connaître cette discipline?

Dimanche 22 septembre le club va organiser une journée initiation à l'aéromodélisme destinée aux personnes résidentes à St Jean de Serres.

Germain Ibañez président de l'association:

«la population âgée de 7 à 70 ans et plus est invitée à venir découvrir notre passion et faire des vols en double commande de 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30.»

Retrouvez-les sur Internet:

http://club.quomodo.com/amcc/index_.html

Club fondé en 1989 affilié à la fédération française





Grand prix cycliste de Saint Jean de Serres

Le 19 mai a eu lieu le Grand Prix de St Jean de Serres, organisé comme chaque année par le Vélo Sprint du Grand Alès et son président Marc Benoit, la course est appuyée par l'ASC. Ces courses qui se déroulent sur le territoire communal font participer 3 catégories de coureurs: PC/PCO et Cadets, elles comptent pour le classement au Trophée du Gard et pour le trophée Régional. Malgré la pluie et le vent, cette année près d'une centaine de coureurs ont participé. Nous espérons les retrouver l'an prochain pour une nouvelle compétition plus ensoleillée



photo RR

Saint Jean de serres, une référence internationale!



Le clin d'œil mérite d'être partagé; lors de l'étape du tour de France à Nîmes, les habitants de Saint Jean ont lancé un message au journaliste Alexandre PASTEUR (neveu de Marie-Luce et Jean Pierre Cabanne) en exposant son vélo sur une banderole géante. Grâce à l'hommage rendu à Alexandre PASTEUR par ses camarades cyclistes saint-Jeannais, le village est désormais connu des fans du Tour et du public international !! Merci à eux d'avoir fait détourner les caméras et le parcours du Tour sur notre village et ses habitants pleins d'humour et de bienveillance.

photo FRANCE TELEVISION

Fête votive comme au camping!

L'ambiance camping et la bonne humeur comme il se doit! Cette année encore, des bals réussis, des courses animées et passionnantes, des animations et des milliers de sourires grâce aux membres du comité des fêtes et de leur président Jérémy Vigne. Les jeunes ont sû démontré leur sens de l'humour en se donnant CORPS et âme à l'animation de la fête! Comme chaque fois, les visiteurs ont afflué des villages voisins, pour profiter de la fête.



photo EGL



photo SD



photo DZ

Place aux Arts 10^e édition

Dimanche 1^{er} septembre, Saint Jean de Serres prendra des airs de galerie d'art. Pour la 10^e édition, l'association sports et culture de St Jean et les habitants du cœur du village vous convient à une balade sur le thème de l'art et de l'artisanat. Vous y rencontrerez peintres, sculpteurs, céramistes et musiciens mais aussi des artisans, dont certains vous révéleront leur savoir-faire. Vous pourrez découvrir les lieux, participer au rallye photo et aux ateliers de Street-art. Au point restauration, des produits du terroir viendront satisfaire les plus gourmands.

Cette année, l'équipe met à l'honneur l'un des fondateurs de l'exposition, un peintre-sculpteur Jean-Pierre MONTEIL. Sa peinture incarne de façon originale la spontanéité et la fraîcheur propres à l'esprit naïf. Sensible aux personnages, il trouve son inspiration dans le jeu subtil des couleurs. Natif du Vieil Antibes, tout petit il arpentait les ruelles de son quartier, au détour desquelles il croisait des peintres. C'est là qu'il a commencé son initiation à la peinture.

Véritable amoureux de l'art, il aimerait encore embrasser d'autres disciplines. Aujourd'hui, son souhait consisterait à vous inviter à voyager aux travers de l'art.

Visite 10h-18h
placeauxarts30@gmail.com



photo SD

Ciné en plein air, une nuit polaire en plein mois d'août!



Le Samedi 25 Aout 2018 était bien différent de celui de 2019. Les 80 spectateurs ont dû s'emmitoufler dans leurs polaires et leurs plaids pour résister au froid glacial. Le 6^e festival ciné été en partenariat avec Ales Agglo s'est arrêté à Saint Jean de Serres pour notre plus grand plaisir. Au programme : Cyrano de Bergerac de Paul Rappeneau avec Gérard Depardieu et Anne Brochet.

photo JFM

Soirée Halloween, châtaignes et soupes entre amis *photos JFM*



la Soirée Halloween et la soirée châtaigne organisées par l'ASC ont eu lieu le 2 Novembre.

Les petits monstres, sorcières, fantômes et momies étaient de sortie pour la monstrueuse chasse aux bonbons dans les terrifiantes rues de Saint Jean de Serres. Ils se sont retrouvés à la bibliothèque pour la lecture animée de contes.

Après la chasse aux bonbons tout le monde était attendu pour la traditionnelle flambée de châtaignes et la dégustation de soupes faites maison par les habitants.



Cérémonie du 11 novembre

Le 11 Novembre, a été organisée la commémoration annuelle de l'armistice de 1918. A l'occasion du centenaire, les habitants de Saint-Jean-de-Serres ont été conviés à venir se recueillir et à partager ce moment. Après le traditionnel discours de la maire et le dépôt d'une gerbe devant le monument du souvenir. Un verre de l'amitié a été partagé avec les habitants présents dans la salle du Cercle.

Illuminations de Noël



Malgré le froid, cette année les illuminations du sapin ont été l'occasion pour les enfants d'avoir la visite du père Noël et pour la première fois de ZAZA le clown. Ce fut un beau moment de partage entre tous les âges que nous espérons renouveler en 2019.

Vie associative



photo SD

Nuit des étoiles

M. Dominique Jeux a animé et organisé dans la soirée du 9 août la « nuit des étoiles » sous l'égide de l'ASC. Après une randonnée au départ du foyer, il a partagé sa passion avec les villageois en mettant à leur disposition télescopes et jumelles pour l'observation des anneaux de saturne et les satellites de Jupiter.



photo RR

Escalade pour les plus jeunes

Une journée « Escalade » a été organisée le 22 juin par Rémi Roux, guide de haute montagne et Dominique Jeux avec le soutien de l'ASC sur le site du Castelas, entre Paparel et Bragassargues. Ce fut une réussite ! D'autres journées seront proposées à l'automne : Avis aux amateurs



photo EGL

Brocante place des Platanes

Le renouveau d'une tradition. Après plusieurs années d'absence les associations du club du 3ème âges et du partage des savoirs ont organisé une brocante pour le plaisir de tous. Grâce aux bénévoles qui ne comptent pas leur temps et leurs efforts, le village a pu vivre une journée animée de visites et de bons moments de camaraderie sous le soleil. Comme d'habitude merci à madame Monique Destienne qui se démène pour chaque événement associatif. Un grand merci à M et Mme Bury, à Jean Pierre Monteil, à Jean François Mornico, à Danielle Monteil et Simone, à Joëlle Mazoyer et Rolland... nous oublions certainement beaucoup de bénévoles et nous nous en excusons, avec eux et grâce à eux le village reste vivant! Leur sourire est un bon exemple à suivre.

Marché aux fleurs en avril

L'association du Partage des savoirs a organisé un marché aux fleurs au printemps, ce qui lui permet de maintenir les activités de l'association. Chacun a pu y trouver de quoi fleurir son jardin ou son balcon, une expérience à renouveler comme chaque année!



photo JFM



photo DZ

Marché de Noël

Le club du 3ème âge a aussi organisé son marché de NOËL à l'abri dans le local du Cercle. Ils pourront l'an prochain voir plus grand sous le couvert du foyer communal.

ASC, une association qui grandit

Vous souhaitez créer une association ou une activité au sein de l'Association sport et culture de Saint Jean de Serres, venez nous rencontrer en mairie!

ASC 3 place de l'Église, 30350 St Jean de Serres - asc.saintjeandeserres@gmail.com



Fondée en 1929, c'est au départ la volonté de 45 vignerons de la commune qui a permis de constituer cette coopérative. La Cave de Saint Jean de Serres a fêté cette année ses 90 ans. La célébration du Samedi 18 Mai a rendu hommage à son gérant Serge Chapon qui a cédé son poste à Lionel Richard en ce début année. Lors de cet anniversaire les vignerons ont souhaité marquer l'événement par un repas festif qui fut l'occasion de remises de distinctions et au cours duquel les vignerons ont pu évoquer anecdotes de vendanges et de pressurages.

La cave de Saint Jean de Serres vous invite à déguster les cuvées médaillées de cette année au caveau de vente, vous serez accueillis par Marine et Sarah. Vous pourrez également voir la nouvelle récolte rentrée dans nos quais ces jours de récolte précoce.

Pour cette nouvelle récolte 2019 la Cave coopérative accueille de nouveaux adhérents suite à la fermeture de la Cave de Canaules. Afin de continuer à proposer des vins de qualité, des investissements ont été réalisés: nouveau pressoir pneumatique pour les blancs et rosés ainsi que de la cuverie pour les rouges. Même avec ses 90 ans d'âge, la cave se refait une beauté.



Animaux domestiques

La campagne menée en 2018 a permis la stérilisation de 8 chats ; Celle menée ce printemps a permis d'en stériliser encore 5. Mais nous allons devoir renouveler l'opération à l'automne car le problème est encore loin d'être réglé. Nous remercions vivement les habitants qui nous aident en signalant des chats errants, ou en acceptant d'entreposer chez eux des cages pour la capture.

Soyez rassurés, aucun chat n'est euthanasié, et ils sont tous ramenés sur place après la stérilisation.

Pour rappel

Il est formellement interdit de nourrir les chats sur la voie publique.

Protection de la faune sauvage

La canicule a eu un effet désastreux sur les animaux sauvages.

La moyenne des hautes températures en France a été dépassée

depuis qu'on les note, soit depuis 1873. Au centre du village plusieurs oiseaux ont pu être sauvés grâce à l'intervention des habitants et à l'appui scientifique de l'association GOUPILO CONNEXION.

Ainsi nous avons pu sauver 6 hirondelles, 2 martinets et 4 faucons crécerelle en l'espace de seulement 3 jours.

Sauver les animaux c'est l'affaire de chacun. Vous pouvez aider l'association par des moyens financiers et aussi soutenir l'association et son hôpital dans l'action en devenant bénévole : transporteur ou « taxifaune » et contribuer à l'acheminement des animaux; ou encore aide-soigneur et venir en appui de l'équipe de l'HFS pour nourrir les animaux et entretenir l'hygiène des volières.

L'association Goupil Connexion

Goupil Connexion est une association loi 1901 déclarée le 25 mars 1996. Elle est créée à l'initiative de quelques citoyens qui s'associent pour faire découvrir et protéger la nature de proximité. De petite association locale organisant des événements ponctuels et animant un club, Goupil Connexion est devenu un interlocuteur de référence. Les actions de l'association se déclinent en quatre axes : éducation et sensibilisation à la nature pour tous, soins à la faune sauvage, médiation avec les acteurs du territoire, restauration de la biodiversité locale

Pour soigner les animaux recueillis: l'Hôpital Faune Sauvage Garrigues

Jusqu'en 2008, dans la région du Languedoc-Roussillon, aucune prise en charge de qualité de la faune sauvage n'existait. L'association Goupil Connexion s'est donc engagée. L'hôpital a vocation à recueillir, soigner et réhabiliter des animaux sauvages en détresse pour les relâcher dans le milieu naturel dans un souci de sauvegarde des espèces. Pour conserver l'instinct sauvage des espèces et leur permettre un bon rétablissement, l'accès à l'HFS n'est pas autorisé aux visites publiques.

Infos pratiques

<http://goupilconnexion.org>

Hôpital de la faune sauvage.

Laroque 34190 - 760 avenue de l'Europe, parking de LIDL,

Vous pouvez amener les animaux non stop entre 7 H 30 jusqu'à 20H30

Merci de ne faire que des SMS au 06 31 39 22 08

ne laissez aucun message audio.

Retrouvez-les sur facebook :

<https://www.facebook.com/goupilco/>

Vous pouvez les aider à sauver la faune sauvage

Chiens

Si vous êtes propriétaire d'un chien considéré comme pouvant être dangereux (de catégorie 2), vous êtes dans l'obligation de le déclarer en mairie.

10 000 sacs à crottes sont à disposition aux distributeurs ou à la Mairie

L'absence de ramassage sur l'espace public est passible d'une amende de 35€



Jeune martinet



Jeunes faucons

Évènements à venir

13 septembre Théâtre improvisation - au Foyer communal

Grâce à Stéphane Zarouati (compagnie effet tchatte) qui a initié le projet dans le cadre des nouvelles activités de l'ASC, à M et Mme. Bury qui logeront la troupe ainsi qu'à la mairie qui mettra à disposition le Foyer, la compagnie de comédiens s'installera à Saint Jean de Serres pour une semaine «en résidence» afin de préparer son nouveau spectacle. Pour remercier le village elle offrira en avant-première le fruit de son travail dans un spectacle d'improvisation à ne pas manquer.

22 septembre Aéromodel club journée d'initiation gratuite

Le club organise une journée portes ouvertes en invitant tous les habitants de St Jean.

Octobre, départ en retraite de Corinne Vielles

L'organisation du pot de départ est en cours, la date sera bientôt communiquée

Automne, plantations à l'arboretum

Pour célébrer les nouveaux nés de St Jean et probablement pour remplacer les arbres n'ayant pas survécu à la canicule.

Automne, évènements culturels

Plusieurs concerts de musique variées seront organisés au foyer communal ainsi que des soirées littéraires et clubs de lectures.

Un nouveau PLU? Avenir, planification et territoire

Le plan local d'urbanisme est un outil de réglementation des constructions mais surtout il détermine la politique de planification et de développement urbain en tenant compte des problématiques locales dans leur globalité.

Pourquoi à St Jean, l'urbanisme est-il régi par le RNU règlement national d'urbanisme?

De nombreux habitants s'interrogent sur la situation des règles d'urbanisme de la commune depuis que les POS ne sont plus en vigueur (mars 2017)

Si vous souhaitez connaître l'historique du PLU de Saint Jean, nous vous invitons à relire la première gazette de février 2016 et à consulter le site Internet de la mairie.

Néanmoins nous vous rappelons ici les montants déjà déboursés par la commune : pour le cabinet Guillaume montant versé : 16 824€. Cet urbaniste, qui travaillait seul, est décédé en 2017. Pour Denis Chaumentin engagé comme assistant à maîtrise d'ouvrage, hors appel d'offre sur décision de M. Aigoïn et sans consultation du nouveau conseil municipal élu en mars 2014, montant versé : 26 483€ TTC (entre mars 2014 et août 2015). Pour info : coût moyen national d'un PLU pour une commune de moins de 5000 habitants : 35 000€. Sommes totales déjà versées 43 307€ et cependant la première phase du PLU n'a même pas été achevée.

Le budget de la commune ne permet pas de mener plusieurs projets d'envergure simultanément. Fin 2015, nous avons pris la décision d'utiliser les capacités d'investissement de St Jean dans le projet du foyer communal qui nous semblait indispensable à la vie du village. Celui-ci est maintenant achevé et en fonction. Nous allons pouvoir nous tourner vers l'avenir et réfléchir au développement de notre territoire.

Combien de temps pour réaliser un nouveau PLU? Soyons réalistes :

Le choix des futures règles d'urbanisme étant un enjeu important pour le devenir du village, nous jugeons utile d'attendre la mise en place de la future équipe municipale pour relancer ce projet. Il conviendra à ce moment de décider du choix à faire entre une carte communale ou un PLU.

Pour vous informer voici certaines notions de délais et quelques repères:

- Futures élections municipales en Mars 2020.
- Le PLU inachevé nécessitera d'être recommencé à zéro par un futur urbaniste.
- Appel d'offres obligatoire et choix d'un futur cabinet d'urbanistes : durée 6 mois à 1 an.
- Durée d'études et formalisation d'un PLU : 4 ans si tout se passe bien et que le PLU n'est ni annulé ni retoqué.
- L'accord des personnes publiques associées et notamment des services de la préfecture, sera dépendant entre autres, de la validation de la future station d'épuration intercommunale. Celle-ci devra remplacer notre station devenue obsolète. Le projet est encore loin d'être lancé puisque les études, choix de l'emplacement et scénari sont en cours d'études par l'Agglo d'Alès.

Telles sont les contraintes réelles qui jalonnent le chemin des futurs élus.

Petites annonces

MENUISIER Hervé HUGUET

Une nouvelle entreprise se crée à Saint Jean de Serres. A partir du mois de Septembre M Hervé HUGUET met à votre disposition ses compétences et son expérience pour le réajustement, l'entretien, la réparation, la pose, la rénovation de vos menuiseries (bois, alu, pvc) Vous pouvez également compter sur lui pour des travaux de : serrurerie, cuisine, placard, porte, fenêtre, parquet, volet, portail, agencement intérieur et extérieur et revêtement mural.

Hervé HUGUET
menuisier à Saint Jean de Serres
hervehuguet30@gmail.com
mob : 06 09 66 57 11

Toujours et encore à vendre : jolie calèche d'autrefois, dans son jus, totalement bio, écologique, à carburant recyclable , etc

Presque première main! Faire offre à la mairie!



Horaires de la bibliothèque municipale

Grâce à Christelle et Monique , la bibliothèque municipale est ouverte impasse des Ecoles au rez de chaussée dans l'ancienne salle des associations, les mercredis de 15H à 17H et samedis de 10H à 12H



Horaires d'ouverture au public de la mairie

Nous avons souhaité proposer des plages horaires diversifiées pour tenir compte des besoins des habitants.

- Lundi : 16h/18h
- mercredi : 13h/15h
- vendredi : 10h/12h et 16h/18h

En cas d'impossibilité pour vous de venir en mairie dans ces plages horaires, il est toujours possible de prendre rendez-vous à un autre moment ou le samedi.

L'équipe municipale reste à votre disposition, vous pouvez nous contacter ou demander rendez-vous à l'accueil de la mairie

Cette gazette est rédigée, conçue et réalisée par les conseillers municipaux.

Crédits photo: Esther GIMÉNEZ-LORENTE, Rémi ROUX, Saïd DJEMEL, Daniel ZANÉ et Jean-François MORNICO

NOM DU FOYER - FEUILLET RÉPONSE A DÉCOUPER

Nous faisons le choix de ne pas donner le nom d'une personne habitant ou ayant habité au village, aussi célèbre soit-elle. Voici la liste des différents noms proposés jusqu'à présent, mais il n'est pas trop tard pour nous faire de nouvelles propositions.

Complétez ici le nom du foyer que vous préférez, ou faites-nous une nouvelle proposition. Le choix définitif sera délibéré lors d'un prochain conseil municipal.

LE CERCLE, L'AGORA, LE FORUM, L'OLIVETTE, LA CAPITELLE, LES 4 VENTS, LE MOULIN A VENT, LES BELUGUES, LES LUCIOLES, LES FEUX FOLLETS;) LE HANG'ART, DES MASTROTÉS

votre nom (facultatif):

le nom du foyer souhaité: